

**Rejoignez les habitants
qui s'unissent pour
produire des énergies
renouvelables.**

Comment ?

**En souscrivant une ou plusieurs
actions au capital de la société
« Centrales Villageoises de la
Weiss », en votre nom ou au
nom d'un enfant.**

Pour réussir ce projet, il est
nécessaire de réunir un capital de
70.000 €

**VOUS POUVEZ TOUS
PARTICIPER !**

Je soussigné(e), Mme/M
Demeurant.....
CP.....Ville.....
Téléphone :.....
Mail.....@.....

en connaissance des statuts de la société par actions simplifiées à capital variable Centrales Villageoises de la Weiss, déclare par la présente souscrire au capital de la société ci-dessus mentionnée à hauteur de actions nouvelles d'une valeur nominale de 50 euros chacune, pour un montant total de €, émises dans le cadre des limites fixées aux statuts pour la variabilité du capital social. L'intégralité des actions souscrites seront immédiatement libérées.

**Je joins un chèque à l'ordre de S.A.S. CENTRALES VILLAGEOISES DE LA WEISS
du montant de ma souscription.**

Je reconnaiss que la présente souscription, d'un caractère purement privé, n'a pas lieu dans le cadre d'une offre de titres et je déclare conserver une copie de ce bulletin de souscription.

« J'accepte de recevoir les convocations et toutes informations des Centrales Villageoises de la Weiss par mail, pour limiter les frais d'envoi, de gestion et favoriser l'économie de papier. »

Fait à,
le.....

Signature du Souscripteur * :

* Ecrire à la main : Bon pour souscription de « »

CONTACT

ecw@gmail.com

www.centrelesvillageoises.fr

Tel: 03 89 47 55 27 78

La Grasse 68650 LAPOUTROIE

En partenariat avec :



Siège social : 78 La Gasse
68650 Lapoutroie
SAS au capital social de 8200 €

*Ensemble,
construisons les
premières
Centrales
Villageoises d'Alsace*



**Chez vous, pour vous dans
la vallée de la Weiss**



Centrales Villageoises de la Weiss

Siège social : 78 La Gasse
68650 Lapoutroie
SAS au capital social de 8200 €

Une centrale villageoise photovoltaïque c'est quoi ?

- Un projet dans lequel **les habitants s'impliquent**
- La mise en place de **panneaux photovoltaïques** en toiture
- **Un investissement rémunéré** environ 1,5 %
- **Un investissement partagé** entre les habitants et les collectivités locales
- **Une structure juridique et financière viable**

La SAS « Centrales Villageoises de la Weiss »

Une Société par Actions Simplifiée (SAS) « **Centrales villageoises de la Weiss** » a été créée le 14 avril 2017 pour porter ce projet qui consiste en la mise en place, sur des toits privés et des toits publics sélectionnés, de panneaux de plus de **900 m²** de **panneaux photovoltaïques** soit la consommation en électricité d'une quarantaine de foyers. L'originalité de ce projet : il sera financé avec l'argent d'associations, d'entreprises de collectivités locales et de citoyens convaincus de la nécessité d'une transition énergétique pour l'avenir de nos enfants.

Vous pouvez participer à ce projet en étant actionnaire de la SAS « *Centrales villageoises de la Weiss* » qui gèrera ces panneaux photovoltaïques. Pour cela, il suffit de demander à acquérir une ou plusieurs parts, ce qui donne le droit de participer aux décisions de la société. La part a été fixée à 50 € pour faciliter la prise de participation par des parents, membres de la famille, amis, au nom d'un enfant (dans ce cas, demandez un bulletin de souscription spécial). En général les adultes prennent des multiples de 2 parts (100 €).

La gouvernance est de type coopératif : **1 actionnaire = 1 voix**, quelque soit le nombre de parts.

En espérant partager avec vous cette belle aventure citoyenne !



Face aux défis du changement climatique, la vallée de la Weiss se mobilise pour la sobriété énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Il nous faut réduire fortement les consommations du territoire et un jour, produire et n'utiliser que des énergies renouvelables. C'est pourquoi, l'association **Énergie Citoyenne de la Weiss** qui gère depuis 10 ans un toit photovoltaïque sur le musée du bois de Labaroche a initié un projet de « **Centrale villageoise** ».